



Compte-rendu de la réunion du CHS-DI de l'Yonne du 14 avril 2011

Ce premier CHS de l'année était également le dernier sous la présidence de M. ROQUES.

L'ordre du jour, était :

- L'approbation des PV du 4 octobre 2010 et 30 novembre 2010
- Les accidents de service déclarés en 2010
- Les exercices d'évacuation 2010
- Le rapport annuel d'activité 2010 du médecin de prévention
- Le questionnaire sur l'évolution des risques professionnels 2010
- La synthèse des questionnaires relatifs à la conférence sur les RPS
- Les formations 2011
- Les propositions d'actions 2011
- Le suivi du budget 2011
- Les travaux immobiliers
- Questions diverses

Après l'ouverture de la séance, la CGT a fait la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président

Ce premier CHS de l'année 2011 se tient une nouvelle fois dans un contexte difficile, la crise est instrumentalisée par de nouvelles offensives patronales et gouvernementales contre le coût du travail en France. Elle trouve son origine dans l'insuffisance des rémunérations et pensions versées tant aux actifs qu'aux retraités.

*La **perte de pouvoir d'achat** dans la fonction publique depuis l'année 2000 est de près de 9 % et le gel annoncé des rémunérations sur une période de trois ans entraînerait une perte de 16 %.*

Au nom de la culture des objectifs et des résultats, les formes de rémunérations individualisées du travail, destructrices de la dimension collective des processus de travail, se multiplient : Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI), Prime en Fonction des Résultats (PFR).

*Aujourd'hui, c'est bel et bien **la grille collective des traitements des fonctionnaires** qui est attaquée ! Face à de telles évolutions, il y a urgence de procéder à une **revalorisation significative du traitement indiciaire des agents** !*

Concernant ce CHS, nous souhaitons que l'ensemble des points à l'ordre du jour soit abordé sans contrainte de temps.

*Cette réunion est l'occasion, une nouvelle fois, pour les représentants CGT d'exprimer le mal être et le mécontentement croissant des agents de notre ministère. La première cause de cet état de fait, reste les suppressions d'emplois massives. Nous sommes sans cesse face à une **dégradation des conditions de travail** dans notre département comme semble le démontrer de nouveau le **DAST 2010** mais également la participation des agents aux **conférences RPS**, de même que les inscriptions aux divers stages et ateliers. Nous prenons donc bonne note de votre départ au 1^{er} mai et qui ne sera certainement pas sans incidence sur la poursuite des événements. Nous suivrons malgré tout les suites de ce programme en sachant qu'il y aura de nombreux reports liés à la mise en place de la nouvelle DDFIP au 1^{er} juillet 2011 mais également liés à la campagne IR qui va débiter et qui recule d'autant les inscriptions aux stages sur le stress, la gestion des conflits et les ateliers d'expression. Nous espérons que le prochain n°1 ne fasse pas obstacle au principe engagé et que le calendrier des formations RPS des comités de direction et des chefs de services nous soit rapidement de nouveau communiqué.*

Mais peut-être avant votre départ, auriez-vous pu nous éclairer ? Comment allons-nous gérer le processus mis en place localement avec Mme Sciacca avec la généralisation certainement prochaine (peut-être même dès 2012) de mise en place des Espaces De Dialogue (EDD) couplée aux DUERP et aux Tableaux de Bord de Veille Sociale locaux préconisés par l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES) ?

Le **questionnaire sur l'évolution des risques professionnels 2010 et la note d'orientation 2011** étant arrivés tous deux tardivement, nous aurions souhaité que soit rapidement mis en place un groupe de travail (20 avril AM si possible) afin de procéder à la mise à jour pour l'un et l'enrichissement du programme de prévention local pour l'autre.

Suite à la journée nationale du 17/03/2011, nous aurions voulu savoir quelle allait être la **nouvelle doctrine de l'ACMO Dgfp** ? Son nouveau positionnement auprès du chef de service ? Et quand le CHS examinera sa future lettre de mission comme il est rappelé dans la note d'orientation 2011 ?

Concernant **l'amiante**, nous tenons à avoir des informations au fil de l'eau et des réponses précises sur :

1° le retrait au niveau des bâtiments de la TG ;

2° la mise à jour des DTA partout où des travaux ont été engagés ou réalisés;

3° la transmission des cahiers de clauses techniques sur les travaux qui vont être entrepris sur la TG (comme le CFP Auxerre) ;

4° la communication des analyses d'air réalisées au CFP Auxerre et celles à venir lors des travaux sur la TG.

La Cgt exige également de manière plus générale :

- la mise en œuvre d'un plan global d'éradication de l'amiante (sites domaniaux et locatifs)

- la mise en place immédiate de la signalétique dans l'attente de la réalisation d'un tel plan.

- le recensement des personnels exposés à l'amiante au vu des DTA et des expositions antérieures.

- la remise de certificats de présence ou d'attestation d'exposition.

- la **mise en œuvre des dispositions de suivi professionnel et post-professionnel en cas d'exposition à l'amiante ou aux substances CMR** (comme c'est le cas pour une employée à la Douane) et rappelées dans la note ministérielle du 18 mai 2010 et celle de la DGDDI du 24 janvier 2011.

- l'extension aux fonctionnaires de l'ensemble des mesures de préretraite et d'âge limite appliquées aux salariés du privé victimes de l'amiante

Concernant la **mise à jour des DUERP et du programme annuel de prévention**, là aussi, nous aurions souhaité connaître, pour la DDFIP, les modalités de mise à jour 2011 des documents, en tenant compte que celle de la Douane a été revue dans le cadre d'un GT le 9 mars dernier.

Concernant la **pandémie grippale de 2009/2010**, et comme évoqué lors de nos précédents GT, nous aurions souhaité la transmission des copies des PV de destruction des fichiers des noms d'agents constitués au cours de cette période. Quant aux masques, avant que ceux-ci n'atteignent la date de péremption, la Cgt propose de les refaire passer auprès des établissements hospitaliers qui en ont certainement plus besoin que nous à l'heure actuelle.

Enfin, pour revenir au dernier groupe de travail du 29 mars 2011, nous regrettons **l'absence des représentants de l'administration du Trésor**. Il semble nécessaire que l'administration délègue une autre personne si l'ACMO est déjà pris par ailleurs (stage, formation, etc.), de manière à transmettre les devis et propositions d'action en temps et heure.

Comme à l'accoutumée, nous souhaitons rappeler que **les documents de travail** (suivi du budget mise à jour, transmission des fiches navettes, devis et proposition d'actions des administrations.....) nous soient transmis dans les délais prévus par le règlement intérieur à savoir **sous 15 jours** (tout en acceptant le principe des 8 jours maximum). A titre d'exemple, le rapport annuel du médecin de prévention 2010 vous avait été transmis le 17 mars 2011, il nous a été transmis que sous les 48H ! »

*_*_*_*

Le Président a indiqué qu'il répondrait au fil de la réunion aux différents points évoqués.

Un nouveau CHS se réunira avant l'été, mais le nouveau Président, Jacques SAILLARD ne prendra ses fonctions qu'au premier juillet 2011.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, l'Inspecteur Hygiène Sécurité, M. ORSINI a présenté la note d'orientation.

La politique ministérielle en matière de santé et sécurité au travail intègre le principe qui confie à l'employeur la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels.

La note d'orientation se décompose en trois axes :

- Optimiser les acquis ;
- Poursuivre le déploiement de la politique volontaire ;
- Maintenir les moyens à disposition.

L'IHS a rappelé le positionnement des ACO et la reconnaissance collective de la fonction. De même, une nouvelle répartition géographique des inspecteurs hygiène et sécurité, mieux cadrée avec le médecin de prévention sera mise en place. M. ORSINI (IHS) couvrira donc 8 départements au lieu des 9 actuellement .

La CGT a demandé si une attestation sur l'exposition aux CMR (substances cancérogènes, mutagènes ou toxique pour la reproduction) était délivrée aux femmes de ménage lors de leur départ.

Le médecin de prévention a répondu que les personnels assurant l'entretien n'avaient pas d'exposition prolongée aux substances toxiques.

L'IHS a également précisé que les femmes de ménages n'étaient plus considérées comme exposées aux CMR.

La CGT a rappelé que le contrôle des containers suite à leur fumigation présente un risque de santé publique pour les agents des douanes. Des dispositions sont à prendre, après ouverture des portes il est conseillé d'attendre une demie heure avant d'intervenir. Nous attendons une note de cadrage de l'administration des douanes. Ce problème, bien qu'encore marginal dans l'Yonne tend à se développer fortement dans un futur proche, compte tenu des orientations de la Direction Générale des Douanes.

Le Président a suggéré que ce risque figure dans le document unique sur l'évaluation des risques professionnels (DUERP) de la Douane.

L'ordre du jour s'est déroulé de la manière suivante :

APPROBATION DES PV DES 04.10 ET 30.11.2010 :

Les procès verbaux ont été adoptés à l'unanimité.

LES ACCIDENTS DE SERVICE DECLARES :

La CGT a rappelé son souhait d'avoir les fiches d'accidents de service transmises au fil de l'eau afin de contrevenir aux risques décelés.

LE RAPPORT D'ACTIVITE MEDICALE 2010 :

- **218** agents ont bénéficié d'une surveillance médicale en 2010 : **107** d'une surveillance spéciale (agents dont les conditions de travail présentent des risques professionnels) , **3** d'une surveillance particulière, **12** visites spontanées et **96** d'une surveillance quinquennale.
- Sur les **74** pathologies observées, **72** n'ont pas de lien avec le contexte professionnel (20 affections vasculaires, 15 affections psychopathologiques et 12 affections cancéreuses, 4 affections neurologiques ...), et **2** sont d'origine indéterminée.
- Ont aussi été effectués : 218 contrôles de la vue, 218 contrôles auditifs.

Les résultats de l'enquête « approche de la souffrance au travail » sont quasiment identiques à ceux de l'année précédente.

Cependant, le pourcentage des réponses concernant les charges de travail de plus en plus difficiles est en augmentation. Le médecin de prévention s'inquiète de ce phénomène et indique qu'il ne faut pas le négliger. Il y a, selon lui, un problème d'organisation du travail dans nos administrations.

A ce sujet, un rapport IRES souligne l'importance de la formation des cadres sur les problèmes de souffrance au travail.

La CGT a demandé le mode de transmission au médecin de prévention des fiches accidents de service.

Concernant l'ex DGI et la Douane, l'envoi est systématique. Concernant l'ex DGCP, la transmission se fait de manière plus ponctuelle.

Le Docteur MARTINOT a demandé une vigilance plus importante concernant les visites de reprises suite à un arrêt de travail de plus d'un mois consécutif ou 90 jours sur l'année.

CONFERENCE SUR LES RISQUES PSYCHO SOCIAUX :

Malgré le changement de présidence, les stages proposés par Madame SCIACCA en mai et juin sont maintenus. Les conférences concernant les cadres sont reportées à une date ultérieure compte tenu de la mise en place de la DLU.

A l'heure actuelle, le nombre d'inscrits est :

- gestion du stress : 34 pour la DGI, 10 pour la DGCP ;
- gestion des conflits : 30 pour la DGI, 10 pour la DGCP.

Une session supplémentaire a été ouverte en septembre.

La CGT déplore qu'il n'y ai pas eu plus de participants lors des conférences sur Sens et Auxerre.

Madame SCIACCA a réalisé une synthèse des questionnaires de satisfaction suite aux conférences.

De manière générale, la présentation a été jugée très intéressante, très enrichissante.

La souffrance au travail est une réalité, et les risques psychosociaux sont bien présents aux Finances.

Des remarques ont été émises concernant l'intervention trop longue, malvenue et non pertinente du TPG.

Quant aux ateliers d'expression des agents, les inscriptions sont aussi repoussés au calendes grecques (dernier trimestre 2011 ?) de par la mise en place de la DLU,

LES FORMATIONS 2011 FINANCEES PAR LE CHS (incendie, serre-files, secourisme, etc)

La CGT a souhaité connaître le nombre d'inscrits aux différentes formations afin de mieux cibler le budget 2011.

Le nombre de candidats correspond aux sessions budgétisées.

LES EXERCICES D'EVACUATION

Un certain nombre de remarques suites aux exercices d'évacuation a été fait par l'entreprise Desautel chargée de l'organisation :

- batterie de la centrale d'alarme de la DSF HS ;
- points de rassemblements pour Joigny et Avallon ;
- brassards pour Sens, Tonnerre et la DSF ;
- serres files, guides files pour Joigny et Tonnerre ;
- pompiers non prévenus pour Tonnerre.

La CGT a demandé si ces observations avaient été prises en compte.

L'administration a répondu que c'était le cas systématiquement.

LE QUESTIONNAIRE SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2010

Les documents n'ayant pas été communiqués au groupe de travail du 29 mars 2011, la CGT a demandé la tenue d'une nouvelle réunion afin d'examiner ce point.

La date de ce GT est fixée au 6 mai 2011.

LES TRAVAUX IMMOBILIERS

CFP AUXERRE :

- Le rez de chaussée a accueilli le SIP et le CDIF depuis fin mars ;
- Le SIE, le PRS et l'enregistrement ont rejoint provisoirement le 3^e étage ;
- Le 2^e étage a été libéré avec un mois d'avance, et les travaux vont d'ores et déjà commencer. L'administration espère une livraison définitive fin juillet ;

- La mise aux normes de l'ascenseur sera effectuée mi-juin ;
- Les crédits pour maîtrise d'œuvre concernant le 3^e étage ont été débloqués ;

La CGT a interpellé le Président sur l'encombrement du parking du sous-sol.

L'administration a répondu que les difficultés de stationnement étaient bien réelles mais qu'il fallait faire avec...!!!!!!

De même, la CGT a une fois de plus évoqué le problème des roulettes des sièges en parfaite inadéquation avec les nouveaux revêtements de sols.

L'administration le reconnaît mais n'a pas de solution à apporter.

Les fontaines à eau au Rdc et 1er étage sont censées être rebranchées prochainement,

Reste à définir leur implantation au regard des arrivées d'eau et électriques (sera évoqué en réunion de chantier le 20/04),

La question de la VMC a été posée lors d'une réunion de chantier et devrait être installée d'ici fin juin 2011,

Quant au problème soulevé par les agents au niveau des toilettes du Rdc (sanitaires hommes sans urinoir, vasques de tous les lavabos dépourvues de robinetteries eau chaude/froide mais de commandes d'arrivée d'eau spécifique handicapées), il sera demandé lors des prochaines réunions de chantier s'il y a la possibilité de réinstaller des mitigeurs, Affaire à suivre,,,

La CGT est intervenue concernant la situation de notre collègue handicapé et des difficultés qu'il a rencontrées depuis son installation.

L'assurance nous a été donnée que les grooms des portes allaient être réglés, et qu'il serait doté d'un «bip» lui permettant de déclencher le portail afin de pouvoir sortir sans véhicule à la pause méridienne.

Les mesures concernant la présence d'amiante faite après les travaux sont à la disposition de l'ensemble des membres du CHS. Aucun résidu n'a été détecté à l'issue du desamiantage des toilettes et des sols.

Le Président a informé le CHS qu'un nouveau document diagnostic technique amiante (DTA) serait réalisé lorsque la totalité des travaux sera terminée.

CFP JOIGNY :

- Le nettoyage de la cage d'escalier est toujours en attente d'un cofinancement avec la Mairie (propriétaire des locaux) ;
- Le nettoyage de la fontaine est du ressort du gestionnaire de site, dans le cadre du contrat d'entretien.

CFP SENS :

La CGT est intervenue concernant la déclivité de plus en plus inquiétante des sols au 1^{er} étage ainsi que sur la difficulté pour les agents de remonter les volets roulants. L'administration nous a informés qu'une mise en demeure de programmer les travaux venait d'être faite auprès de la Mairie (propriétaire du bâtiment), avec menace de verser les loyers sur un compte séquestre si aucun engagement n'est pris.

DOUANES :

La CGT a soulevé le problème récurrent de la VMC et de l'isolation.

Une lettre a été adressée au propriétaire.

TRESOR :

- Les travaux effectués sur Sens et Chablis n'ont posé aucun problème ;
- Sur St Florentin, la Mairie a pris en charge la moitié des travaux suite à la fermeture de la trésorerie de Brienon ;
- Concernant les travaux pour la mise en place de la DLU, ils débuteront en septembre, mais ce sont des travaux de moindre importance ;
- M. BITTAN a précisé que les autres sites du département ne rencontrent pas de problème particulier.

QUESTIONS DIVERSES

En réponse à notre déclaration liminaire, l'administration nous a donné le procès verbal de destruction des fichiers des noms d'agents constitués au cours de la pandémie grippale de 2009/2010.

L'administration a pris bonne note de la demande de la CGT concernant le stock de masques pour lesquels la date de péremption arrive à échéance. A cet égard, elle va se mettre en relation avec les services hospitaliers afin de leur en faire profiter.

Des réunions sur les différents sites du département, pour la filière fiscale, sont organisées afin de mettre à jour le DUERP.

Le Président espère que le CHS qui se réunira en septembre pourra le valider.

A noter que le **prochain CHS** est prévu avant l'été avec une présidence de transition.

Alors d'ici là, n'hésitez pas à remplir les registres Hygiène et Sécurité et à contacter vos représentants CGT au CHS au moindre problème que vous rencontrez (travaux, bruits, chaleur, ergonomie, sécurité incendie, sécurité électrique...) ou de nous en faire part si urgence !

**ALORS, POUR ETRE ENCORE PLUS EFFICACE, REJOIGNEZ-NOUS,
REJOIGNEZ LA CGT**

Vos représentants CGT au CHS-DI de l'Yonne, présents lors de cette réunion :

Titulaires : Didier Bourigault, Caroline Germain, Nathalie Zelmat

Suppléant : Daniel Berry

Excusés : Pascal Dupuis, J.Jacques Trabaud



BULLETIN D'ADHESION

**Solidaire, pas solitaire :
C'est ça le Syndicat CGT aux FINANCES !**



Alors, OUI je me syndique...

Nom : _____ **Prénom :** _____

Affectation : _____

Grade : _____ **Indice :** _____

... et déclare adhérer à la CGT.

Date : _____ **Signature :** _____